

Les Canadiens veulent une solution simple pour la réforme électorale

Jim Johnston, B. Math, MBA

Auteur

Je suis professeur de commerce international à la Kinlin School of Business du Fanshawe College. J'ai été candidat aux quatre dernières élections fédérales. J'ai réalisé une analyse approfondie des systèmes électoraux, mais je m'efforcerai de rendre le présent document court et simple.

Principes directeurs pour un nouveau système efficace

1. **Le nouveau système doit tenir compte des choix des personnes.** Au cours de ma vie, j'ai voté pour tous les partis principaux du Canada anglais et je n'ai jamais voté pour un candidat qui a été élu dans sa circonscription. Mon vote n'a jamais compté. Je suis toujours engagé en politique parce que je suis têtu et pas grâce à l'encouragement du système électoral. Nombre de mes pairs ont abandonné, tout comme de nombreux jeunes de notre pays.
2. **Tout système qui « transfère » mon premier choix à un second, à un troisième choix, ou pire trahit mon véritable choix.** Même si je n'obtiens pas le résultat que j'espérais (local, liste ou siège compensatoire), je sais au moins que mon vote a constitué une déclaration de la voie dans laquelle je souhaite que le Canada se dirige. Le vote alternatif est séduisant et trompeur dans sa promesse de compter votre vote une fois qu'il a été attribué à un parti d'assez grande taille. Le vote alternatif accumule les votes jusqu'à obtenir 50 % des voix, puis se débarrasse immédiatement de tous les autres, exactement comme le SMUT.
3. **En 2016, les gouvernements sont formés par les partis.** Dans de nombreux cas, le fait de voter pour un parti est plus une expression forte des électeurs qu'un vote pour une personne. Les indépendants sont clairement une exception à cette règle, et tout système doit permettre aux électeurs de soutenir à la fois les partis et les indépendants.
4. **Les Canadiens veulent une solution simple.** La plupart des Canadiens n'ont pas pris le temps d'étudier les systèmes de vote alternatifs et veulent des choix simples. Les Canadiens sont intelligents et peuvent comprendre les complexités des différents types de systèmes. Toutefois, je pense qu'ils souhaitent avant tout l'établissement d'un système simple, facile d'utilisation et facile à comprendre, à condition qu'il soit clair que leur vote fera réellement une différence.

RPM simple – Un nouveau système électoral pour le Canada

1. Conserver le **nombre actuel** de députés pour ce qui est de la représentation provinciale au sein de la Chambre des communes.
2. Regrouper les circonscriptions, environ **deux circonscriptions existantes pour une nouvelle.**
3. **Élire des candidats au moyen du SMUT** dans ces circonscriptions, comme c'est le cas aujourd'hui, en utilisant le même bulletin.
4. En comptabilisant ce bulletin une seconde fois, élire **des députés compensatoires provinciaux parmi les finalistes** au moyen d'une méthode progressive compensatoire permettant une représentation proportionnelle optimale.

5. S'il ne vous reste plus de finalistes admissibles, alors, et uniquement dans ce cas, sélectionnez des députés compensatoires dans une liste de parti provinciale (cela ne se produit que lorsque le soutien des partis est nettement supérieur à 50 % dans une province)
6. Vous pouvez imposer une **limite d'un député compensatoire par circonscription**, ce qui offre l'avantage supplémentaire d'une représentation pratiquement égale pour toutes les circonscriptions (dans les provinces comptant un nombre impair de circonscriptions, une circonscription ne comptera qu'un député, les autres en compteront deux).

Renseignements complémentaires

Pour obtenir des renseignements complémentaires, y compris une analyse plus détaillée, des simulations, des comparaisons et des outils interactifs, consultez le site Web <http://simplevoting.ca>. Cette page comprend la présentation d'une mesure appelée déficit démographique, qui peut servir à mesurer objectivement les résultats de différents systèmes électoraux.

Cohérence par rapport aux objectifs de l'ERRE

1. Efficacité et légitimité : La RPM est le système le mieux adapté à la comparaison des intentions de vote au nombre de sièges, et sa légitimité découle de sa transparence.
2. Mobilisation : Je voterai quand mon vote comptera réellement.
3. Accessibilité et inclusivité : Tous les votes compteront. Le soutien des électeurs des grands partis sera reflété dans le nombre de sièges et les électeurs des petits partis verront qu'ils ont enfin une occasion d'obtenir un siège compensatoire.
4. Intégrité : La transparence du processus et le pouvoir de la double comptabilisation des votes produisent les résultats les plus exacts possible.
5. Représentation locale : On garantit à toutes les nouvelles circonscriptions qu'elles obtiendront un siège au Parlement, et elles en auront pratiquement toutes deux.
6. Problèmes constitutionnels : aucun.
7. Nécessité de l'éducation des électeurs : Les personnes devront savoir que leur vote compte réellement pour le parti qu'elles souhaitent voir arriver au pouvoir, même lorsqu'il pourrait perdre l'élection organisée au moyen du SMUT, et qu'ils n'ont plus à voter de façon stratégique.

Autres considérations

1. Je suis un fervent partisan du vote en ligne. Notre pays est tellement grand que le vote physique peut poser de grandes difficultés. Le vote en ligne aiderait également à remobiliser les jeunes électeurs, dont nous avons désespérément besoin pour contribuer à former les leaders de demain.
2. À titre d'éducateur, je suis favorable à la baisse de la majorité électorale, peut-être même jusqu'à 14 ans, pour que les élèves du secondaire bénéficient d'une expérience directe et indirecte du processus électoral.

Remerciements

Merci de permettre aux Canadiens de se prononcer sur la façon dont ils se prononcent.

Je vous encourage à adopter une position forte pour que nous puissions créer un système électoral qui sera l'envie du monde entier. Je vous demande également d'adopter une position non partisane

relativement à cette décision cruciale. Nous ne pourrions améliorer les choses qu'en laissant de côté les considérations partisans.

Il suffit d'observer nos voisins du Sud pour constater les résultats désastreux auxquels peut aboutir un système défectueux. En conséquence du processus électoral de 2016, l'intégralité du système démocratique américain semble manquer de crédibilité, de dignité et de légitimité, et est mené pratiquement entièrement pas des thèmes émotionnels et irrationnels. Les É.-U. bénéficieraient de l'existence de plus de deux partis pour le vote final des élections présidentielles.

Nous pouvons faire mieux.